Université de Strasbourg

# Ordre du jour
# Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, le 26 juin 2018

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg se tiendra le

**Jeudi 5 juillet 2018 à 14 heures**

**Salle Guy Ourisson**
**Institut Le Bel – 1er étage**
**4 rue Blaise Pascal**

**Affaire suivie par**
Cyrille Criqui
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78
Cyrille.Criqui@unistra.fr

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 29 mai 2018

2. Informations du Président

3. Points soumis à discussion :

3.1 Consolidation des comptes 2017

3.2 Présentation des synthèses des rapports d'Audit Interne

3.3 Renouvellement partiel du Comité d'Audit Interne

3.4 Présentation du plan annuel d'audit pour 2018-2019

3.5 Contrat d'objectifs et de moyens de l'ESPE

4. Points non soumis à discussion :

4.1 **Direction des finances :**

4.1.1 Catalogue des tarifs 2018 – Numéro 4

4.1.2 Modalités de détermination et de justification financière du montant de dépenses d'heures complémentaires réalisées soit dans le cadre d'un programme d'enseignement soit en compensation de décharges d'enseignement obtenues dans le cadre d'un programme de recherche ou d'enseignement

**Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles**
Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95
**www.unistra.fr**

4.2 **Direction du Patrimoine Immobilier :**

4.2.1 Dossier d'expertise du Pôle G2EI - Manufacture des Tabacs (Opération Campus)

4.2.2 Dossier d'expertise 2ème tranche d'aménagement du campus d'Illkirch (CPER)

4.2.3 Délégation de signature du Président pour les marchés de travaux de l'opération Manufacture

4.3 **Direction des Ressources Humaines :** RIFSEEP - personnels de bibliothèque : application au sein de l'établissement et adéquation au protocole indemnitaire de l'établissement en cours

4.4 **Direction Générale des Services :** Personne nommée par le président de l'université de Strasbourg pour siéger au conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'ESPE (renouvellement d'un siège)

4.5 **Délibérations de la CFVU :**

**4.5.1 Création de formation**

4.5.1.1 DIU Neurogériatrie

4.5.1.2 DU Chirurgie bariatrique

4.5.1.3 DU Fentes labiopalatines

4.5.1.4 DU Cyberjustice – enjeu numériques de la justice et du droit

4.5.1.5 DU Disrupt4.0

~~4.5.1.6 DU Droit des signes distinctifs et des créations de l'esprit dans l'économie de la connaissance~~

**4.5.2 Renouvellement des diplômes universitaires et interuniversitaires hors SFC**

**4.5.3 Vie universitaire**

4.5.3.1 Soutien du SVU à l'aide spécifique annuelle | ASA du CROUS pour l'année 2018

**4.5.4 Certificat de compétence en langues pour l'enseignement supérieur | CLES**

4.5.4.1 Dossier d'accréditation 2018-2022

4.5.4.2 Tarification pour l'année universitaire 2018-2019

**4.5.5 Tarifs**

4.5.5.1 Tarification pour la certification TOIEC 2018 à l'IUT de Haguenau et à l'IUT Robert Schuman

4.5.5.2 Offre de formations non diplômantes et tarification 2018-2019 de l'institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

4.5.5.3 Dispositif 2018-2019 d'exonération des droits de scolarité

4.5.5.4 Tarification 2018-2019 de la formation continue pour les formations diplômantes

4.5.5.5 Tarification du TOEIC 2018-2019

4.5.5.6 Tarification 2018-2019 de la Carte Culture

4.5.5.7 Tarification 2018_2019 d'accès aux services du Service universitaire d'activités physiques et sportives

4.5.5.8 Tarification CEIPI - Ateliers européens et internationaux - Séminaire EIPIN

**4.5.6 Conventions**

4.5.6.1 Convention régionale 2018-2021 de partenariat en vue d'une meilleure insertion professionnelle des élèves et des étudiants en situation de handicap

**4.5.7 Accréditation de l'ESPE**

4.6 **Faculté des Langues :** Exonération de droits d'inscription

4.7 **Direction de la Recherche et de la Valorisation :** Subvention à la Fondation Maladies Rares

4.8 **Agence Comptable :** Désignation des Commissaires aux comptes pour la Fondation Presses Universitaires de Strasbourg

4.9 **Direction du Numérique** : Création du service interuniversitaire UNISCIEL de l'Université de Lille : approbation des statuts et signature convention constitutive

4.10 **Cabinet de la Présidence :** Dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel, les propos sexistes et l'homophobie à l'Université de Strasbourg

4.11 **Service Formation Continue :** Autorisation d'une régie d'avance temporaire dans le cadre d'une école d'été franco chinoise

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Michel Deneken